

JC. AZOULAY	H. DESSUANT	L. JASSERAND	A. OVIZE	C. SAULT
A. BARBRY	L. DRUART	M. JESTIN	G. PANTEIX	B. SCHUBERT
R. BENNANI	A. EBEL	L. LEFLEM	L. PELLEGRINA	D. SCIORTINO
T. BENQUEY	D. ENGERAND	A. LIQUIER	G. PERAZZA	A. SOARES
C. BOURDIN	A. FORCE	A. MARCILLY	A. PETIT	L. STROMPF
C. BOUZ	B. GERARD	N. MEKNACHE	I. PETIT	JM. VANDERNOTTE
E. CART-TANNEUR	L. GUIS	J. MORTREUX	B. QUILICHINI	X. VANHOYE
C. COIGNARD	H. HAJJI	ME. NAUD	L. RAYMOND	
N. COUPRIE	M. HERVO	M. NOUCHY	O. ROUALDES	

AUTORISATIONS : Activités de diagnostic prénatal : analyses de cytogénétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détention et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Dossier : 20807 **69798-27.06.23**

Enregistré le 27 Juin 2023, à 23h14

Edité le 25 Juillet 2023, à 11h52:

Transmis par : LBM BIOLAB SITE LONGJUMEAU

Références : **NDEG47AHO**

047263217 – 2080769798

Monsieur PRIEUR JEROME

**Exemplaire destiné au patient**

Résultat d'analyse : **Monsieur PRIEUR, JEROME** né PRIEUR,

Né le :

Prélèvement du **26 Juin 2023 à 13h49**



ACCREDITATION  
N° 8-1100  
Liste des sites accrédités  
et portés disponibles sur  
www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés par le symbole # sont couverts par l'accréditation.

**IMMUNOLOGIE**  
Sérologie Parasitaire

**Anguillulose – sérologie IgG/IgM (ELISA–Novalisa strongyloïdes) #**

Ac anti Strongyloïdes **< 9 NTU**

Valeurs de référence :

Résultat négatif : < 9 NTU (Unités NovaTec)

Résultat douteux : 9 à 11 NTU

Résultat positif : > 11 NTU

Ce test est utile au diagnostic de l'anguillulose. Il peut donner des réactions croisées avec les filaires et l'anisakis. La recherche de larves d'anguillule par la méthode de Baermann reste l'examen de référence.

Réalisé par Biomnis LYON – Validé par : Alexia BARBRY

[Dossier complet](#)

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique sera éliminé à l'issue du délai légal de conservation ou, sauf avis formulé par écrit à l'attention de notre Secrétariat Médical, utilisé ou transféré, de manière anonyme et respectant le secret médical, à des fins de recherche scientifique.